

Réunion du 2 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Marc SENE

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

N° CP/2015/472 - Action en faveur du développement des NTIC - 1011
Avenant n° 1 à la convention de financement conclue avec la commune de BERGBIETEN le 23 avril 2014, dans le cadre d'une opération de montée en débit internet.

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'étalement sur trois exercices budgétaires de la participation financière de la commune de BERGBIETEN, d'un montant total de 28 950 €, intervenant dans la cadre de la réalisation de l'opération de montée en débit Internet selon un montant annuel de 9 650 € sur les années 2015 à 2017 ;
- approuve l'avenant n° 1 à la convention de financement conclue le 23 avril 2014 avec la commune de BERGBIETEN prenant en compte l'étalement de la participation financière de cette commune intervenant dans la cadre de la réalisation de l'opération de montée en débit Internet précitée, selon le projet joint en annexe au présent rapport ;
- autorise le président du Conseil Départemental à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151102-lmc195130-CC-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/11/15